



Nyon, le 15 juin 2026

## **Destruction des fanes 2026**

### **I. Généralités**

Ce printemps, les premières plantations ont débuté mi-mars, début avril dans de bonnes conditions. La majorité des parcelles ont été plantées entre le 1er et le 20 avril (80%).

Il y a eu du gel en début de culture, puis les conditions ont été favorables au développement des cultures.

Cette année, les vols de pucerons *Brachycaudus helichrysi* (indicateur du risque d'infection par le PVY) sont plus précoces qu'en 2025 mais plus tardifs qu'en 2020. La pression vectorielle se situe à 116% de la moyenne 2005-2024, elle est plus faible qu'en 2020 (66%) et qu'en 2025 (80%).

Vous trouvez des informations au sujet des pucerons sur les bulletins hebdomadaires du site [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) (Menu > Grandes cultures > Pucerons & Virus de la pomme de terre).

Un contrôle du calibre des tubercules dans toutes les parcelles est essentiel pour éviter les sous-calibres ou les sur-calibres. Une marge de + 4 jours peut être accordée en fonction du calibre. Toutefois un défanage tardif augmente le risque de refus aux tests. Consultez votre EM pour décider si le retrait de la parcelle est préférable.

**!!! Faites des sondages des tubercules. Attention aux parcelles à faible tubérisation !!!**

Des cas de jambe noire ont été rapportés et des flétrissements ont été observés dans les contrôles culturaux.

Les informations concernant le mildiou sont consultables sur [www.phytopre.ch](http://www.phytopre.ch)

### **II. Destruction des fanes** La date de destruction des fanes est à noter sur la carte de défanage.

**Nous conseillons de défaner dès que le calibre est atteint.**

**Un défanage tardif augmente le risque d'infection et le taux de viroses du lot.**

Depuis 2022, la date de défanage n'est plus obligatoire mais recommandée pour toutes les classes de certification et pour toutes les variétés.

**!!! Les producteurs pourront si nécessaire adapter la date de brûlage et en assumeront le risque !!!**

Les visiteurs de culture informent les producteurs de la date de défanage recommandée et de la situation des risques (voir prévisions sur [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch)) au moment de la 2<sup>ème</sup> visite, ou à la remise de la carte de défanage.

**Attention aux conditions d'humidité des sols**, suivez la météo et anticipez le défanage si de fortes pluies sont annoncées (structure du sol et calibre). L'efficacité des produits défanants est meilleure si les cultures ne souffrent pas de la sécheresse (meilleure pénétration dans les tiges). **La zone de défanage est inscrite sur la feuille de visite des cultures.**

**Défanage chimique !!! Attention, l'utilisation du Reglone (Diquat) n'est plus autorisée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 !!**

Différents produits sont homologués pour le défanage des plants de pommes de terre :

- Carfentrazone-éthyle : **Spotlight Plus** (1 l/ha)

- Pyraflufen éthyle : **Firebird** (1 l/ha), **Firebird Plus** (2 l/ha), **Sunrise** (1 l/ha), **Mizuki** (2 l/ha), **Evolution** (1 l/ha), **Piramax EC** (1 l/ha), **Sorcier** (1 l/ha), **Dunovum** (2 l/ha).

Pour plus d'information, consultez l'index des produits phytosanitaires : [www.psm.admin.ch](http://www.psm.admin.ch).

**Recommandation : Pour augmenter l'efficacité de ces produits, procédez à un broyage mécanique des fanes afin d'accélérer la dessiccation des fanes. Appliquez ensuite le produit de défanage tôt le matin et par temps ensoleillé. Effectuez deux traitements, à cinq jours d'intervalle. Faites le deuxième traitement avec Spotlight.**

**Défanage thermique ou mécanique** Pour le défanage thermique et mécanique des fanes, les recommandations et les dates sont identiques. Nous conseillons d'effectuer ces mesures **dans les 4 jours suivant les dates fixées.**



## Dates de défanage recommandées 2026 Zone 1 (<600m d'altitude)

Groupe de variétés	Dates	Tolérance (jours)
I. Amandine, Annabelle, <b>Aubaine (nouvelle)</b> , Beyonce, <i>Bintje</i> , <i>Blaue St. Galler</i> , Celtiane, Charlotte, Colomba, Désirée, Emanuelle, Favola, Fontane, Gwenne, Ivory Russet, Lady Claire, Lutine, Maldive, <i>Mulberry beauty</i> , <b>Odysseus (nouvelle)</b> , Otolia, Simonetta, Sorentina, Sound, Victoria	25 juin	+ 4 jours
II. Acoustic, Agata, Agria, Ballerina, Belmonda, <i>Challenger</i> , <i>Cheyenne</i> , Ditta, <b>Fineline (nouvelle)</b> , Innovator, Jazzy, Jelly, Lady Jane, Lady Rosetta, Laura, Pirol, <i>Rissoletto</i> , SH C 1010, Sunshine, Twinner, <b>Twister (nouvelle)</b> , Vitabella	28 juin	+ 4 jours
III. Austin, Concordia, Erika, <b>Francis (nouvelle)</b> , <i>Hermes</i> , Lady Christl, Lucera, <i>Marabel</i> , Markies, Queen Anne, Thalessa, Venezia	2 juillet	+ 4 jours

Le classement des variétés est adapté selon leur sensibilité au virus PVY.

*Les variétés inscrites sur la liste secondaire sont en italique.*

Depuis 2022, la date de défanage est recommandée pour les classes de prébase et de base, tout comme pour la classe A, ceci pour toutes les variétés.

**!!! Les producteurs pourront si nécessaire adapter la date de brûlage et en assumeront le risque !!!**

LOTS DE BASE : Si cela est possible, veuillez avancer les dates sur une base volontaire

### ATTENTION :

Les dates de défanage ne sont pas fixées en fonction du calibre mais en fonction du risque d'infection des viroses transmis par les pucerons.

**Un sondage est nécessaire dans chaque parcelle pour déterminer la date optimale de défanage.**

**!!! Les variétés précoces et les cultures à faible tubérisation atteignent rapidement des sur-calibres !!!**

Les Etablissements Multiplicateurs ont la responsabilité de diffuser les dates de défanage aux visiteurs de cultures et aux producteurs.

Certification des plants de pommes de terre

Agroscope

Cécile Thomas et collègues

[pflanzkartoffelnzertifizierung@agroscope.admin.ch](mailto:pflanzkartoffelnzertifizierung@agroscope.admin.ch)